

D 1037 COLOMBIE: INDIENS ET GUÉRILLEROS

Le mouvement de renouveau de la conscience indienne, né vers 1970 (cf. DIAL 186, 207, 374, 442, 500, 523, 561 et 588), a connu depuis des crises sérieuses. En plus des rivalités internes (cf. DIAL D 952 et 963), il y a eu les tentatives de pénétration des groupes politiques de gauche et d'extrême-gauche. Suite aux accords de paix entre la guérilla et le gouvernement (cf. DIAL D 947 et 974), on commence à mieux percevoir la situation réelle: c'est au grand jour que se fait maintenant l'explication. En témoignent les rencontres de conseils communaux indiens dans le Cauca, qui se multiplient depuis le début de l'année et qui portent exclusivement sur ce problème. On relève, par exemple, l'assemblée d'Andalucia des 2 et 3 février 1985, avec 800 membres de divers conseils communaux indiens; la rencontre de Vitoncó, du 21 au 24 février 1985, avec la participation de 45 conseils communaux au titre du comité directeur du Conseil régional indien du Cauca-CRIC; la 1ère assemblée générale de conseils communaux indiens du Nord-Est du Cauca, les 4 et 5 mars 1985. La revendication commune, face aux groupes politiques et aux guérilleros, c'est celle de l'autonomie de décision des communautés indiennes et de l'indépendance par rapport aux organisations non indiennes: les Indiens du Cauca refusent de servir de chair à canon entre l'armée et la guérilla. Ci-dessous, nous donnons le compte rendu de l'assemblée du 4-7 mars dernier.

Note DIAL

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CONSEILS COMMUNAUX INDIENS
DE LA ZONE NORD-EST DU CAUCA
4 et 5 mars 1985

Dans la terre indienne de Jambaló a eu lieu pour la première fois une rencontre des conseils communaux indiens de la zone nord-est du Cauca. Elle avait pour but d'analyser la grave situation d'ordre public, politique et social créée dans les communautés indiennes de ce secteur par la présence de groupes de guérilleros. Les communautés sont en effet troublées par toute une série de contre-ordres et de menaces que ces groupes sèment parmi les Indiens qui ont déjà un certain nombre de problèmes internes dans leurs terres respectives. C'est pourquoi les conseils communaux ici présents ont organisé l'assemblée en élaborant l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de l'assemblée à la charge d'un membre du conseil communal de Jambaló.
2. Rapport des conseils communaux présents.

3. Discussion sur les problèmes les plus graves des terres indiennes.
4. Intervention d'organisations politiques et populaires.
5. Propositions et tâches.
6. Conclusions et clôture.

A 13 H du 4 mars 1985 l'assemblée a été ouverte en présence des conseils communaux suivants du Nord et de l'Est:
Pueblo Nuevo, San Francisco, Toribio, Pioya, Pitayo et Buellas (Caloto);
Cornito, Caldono, Las Delicias-Buenos Aires, Caloto et Jambaló.

Le gouverneur du conseil communal de Jambaló a ouvert l'assemblée en saluant tous les conseils et les représentants des organisations politiques et corporatives présentes. En quelques mots il a exposé l'objectif de l'assemblée et il a invité à parler franchement et sincèrement sur les problèmes qu'il y a dans chaque terre indienne, afin de clarifier la situation et en tirer les conclusions nécessaires au règlement des problèmes.

Sur ce deuxième point, le conseil communal de Pueblo Nuevo a parlé du problème des vols en disant qu'ils avaient cessé depuis que la guérilla était là. Mais il a dénoncé le comportement du 6e front des FARC, car il ne respecte pas l'autonomie des conseils communaux dans ses opérations sur le secteur. Il a dit que ceux du 6e front boivent beaucoup d'alcool...
... (Suit un paragraphe inintelligible - NDT) ... Il a dit que ce n'était pas bien, et il doute qu'ils respectent les accords qu'ils ont signés à Andalucia Caldono (1). Il a précisé qu'un autre groupe se présente comme le 29e front des FARC. Ceux-ci ont nommé un autre conseil communal à Tum-burao ce qui a eu pour effet de diviser en deux la terre indienne. Il a dit que c'était grave et que cela violait la loi 89 de ... (chiffre illisible - Ndt).

Caldono

Il a dit que ceux du 6e front des FARC pourchassent les dirigeants de la communauté qui récupèrent leurs terres. Ils défendent les propriétaires terriens, ils ont des voleurs de bétail dans leurs rangs. Il termine en disant qu'ils sont à courte-vue en politique. Par contre, d'autres organisations respectent le conseil communal: ASOFIQUE, le syndicat du sisal et le CRIC. Nous ne voulons pas qu'on nous oblige à assister à des réunions sous la menace des armes et nous ne sommes pas d'accord avec l'affiliation au parti.

San Francisco

Il a critiqué les agissements du Parti communiste et ses opérations d'auto-défense menées avec le 6e front des FARC, qu'il accuse d'être les responsables de plus d'une centaine de morts dans la communauté de San Francisco et de Toribío au cours des dix dernières années. Mais le Parti communiste et les FARC s'accusent mutuellement. Finalement ils acceptent de reconnaître qu'ils sont en partie coupables de vols de bétail et d'assassinats, mais ils agissent sur l'ordre du parti ou de comités de radio. Ensuite, organisés de façon indépendante en groupes d'autodéfense, ils se sont divisés en deux groupes qui sont entrés dans la guérilla. C'est comme ça qu'ils agissent, mais toujours dans la perspective d'une vengeance contre ceux qui ont quitté le Parti communiste.

(1) Il s'agit d'une assemblée qui s'était tenue les 2 et 3 février 1985 en présence de 7 conseils communaux, de représentants du CRIC, de membres des FARC et du Parti communiste (Ndt).

Finalement ceux qui sont impliqués dans cette affaire se mettent d'accord sur le respect des parties les unes envers les autres. Ils signent un accord en vertu duquel ceux du 6e front des FARC s'engagent à faire passer les frères Músicue dans d'autres fronts en dehors du Cauca, et à contraindre la famille Júlicue à se soumettre au conseil communal, à respecter la décision de la communauté, à cesser définitivement ses menaces et à se soumettre au travail sur la terre indienne. Comme garantie, l'accord est signé par les groupes Ricardo Franco et Quintín Lama ainsi que par le 6e front des FARC. Les conseils communaux présents ont signé indépendamment un autre accord à titre de témoins du geste de conciliation entre les parties en conflit de la communauté de San Francisco.

Le Parti communiste et ses militants de San Francisco ont fait des réclamations à propos de la disparition d'un militant du parti, l'Indien Delfin Ul, de la communauté de San Francisco. La famille Júlicue et le conseil communal de San Francisco ont répondu qu'ils ne savaient absolument rien de la disparition du camarade. Le commando Quintín Lama a dit qu'il n'avait rien à voir dans cette affaire, mais que c'est le front sud du M-19 qui doit répondre de l'accusation, car c'est lui le responsable; et c'est au conseil communal de San Francisco et au Parti communiste de lui réclamer la restitution de Delfin Ul qui faisait auparavant partie du M-19.

Les autres membres de conseils communaux ont donné des informations sur un certain nombre de problèmes internes, concernant des menaces de la part de groupes armés qui font de brutales incursions dans les communautés qu'ils disent appartenir à la guérilla, mais sans accuser directement un groupe déterminé parce qu'ils ne sont sûrs de rien.

Au moment de l'intervention des organisations politiques et populaires, les commandants des groupes Quintín Lama et Ricardo Franco ainsi que du 6e front des FARC ont pris la parole pour donner un certain nombre d'éclaircissements sur le 6e front. Ils se sont mis d'accord sur la nécessité du respect mutuel et de lutter pour l'union des différents groupes de guérilleros. Ils ont exprimé leur ferme décision de lutter contre le chantage, l'extorsion, le vol et l'enlèvement; et de ne permettre sous aucun prétexte que sous couvert d'un des six groupes de guérilleros on se livre à la délinquance.

Quintín Lama a dit: nous allons réagir durement et brutalement contre eux. Le 6e front des FARC, pour sa part, et au cours de son intervention, a fait siennes la plupart des critiques des conseils communaux de l'Est et du Nord. Il a promis de ne plus faire désormais ces erreurs; mais il a fait savoir que ces accords ne peuvent être appliqués du jour au lendemain, en raison des difficultés de communication avec les différents commandos. Il a de plus expliqué qu'il y a des problèmes dans ses rangs avec une commission plus ou moins errante avec laquelle ils n'ont pas pu entrer en contact depuis deux mois; mais il y aura bientôt une nouvelle commission pour reprendre les choses en main. Il a expliqué d'une façon générale le problème et le but de l'accord de cessez-le-feu, de l'ouverture démocratique et de la signature de la trêve. C'est une chose importante dans la mesure où il faut préparer et orienter le peuple pour une nouvelle phase de la lutte politique révolutionnaire. Il a rappelé qu'ils respecteront du mieux possible l'autonomie des conseils communaux et de l'organisation indienne, c'est-à-dire le CRIC.

Les délégués du syndicat du sisal de Cauca ont dénoncé les difficultés qu'ils ont dans la vente du produit à cause de l'intransigeance des entreprises et du gouvernement. Ils ont reproché à ASOFIQUE (ligne manquante dans le texte - NdT) un communiqué de la direction du syndicat pour faire cette

dénonciation et pour demander le respect des conseils communaux et de leurs dirigeants qui sont menacés par les groupes armés qui prétendent appartenir à la guérilla.

Un membre du comité exécutif du CRIC intervient pour préciser que le CRIC est une association corporative et, comme tel, il n'est engagé auprès d'aucun parti, groupe politique ou groupe armé. Il déclare qu'il respecte les décisions des conseils communaux indiens en tant qu'autorités suprêmes de la communauté dans le Cauca. Mais il estime préoccupante la situation à venir pour l'organisation et pour les communautés.

La présence de militaires et de groupes de guérilleros dans les zones indiennes, qui font des Indiens de la chair à canon entre deux feux croisés, ne semble guère être la meilleure solution pour nos graves problèmes. Les conseils communaux ont la lourde responsabilité d'orienter les communautés de façon très précise et avec bon sens pour ne pas tomber dans l'abîme. Les accords signés ici doivent être respectés, sinon ce sera une terrible frustration pour les parties soucieuses de les faire appliquer et pour ceux qui s'y engagent.

Propositions

Seules sont retenues deux propositions du conseil communal de Jambaló qui propose d'organiser une rencontre plus importante à Jambaló; la proposition est approuvée et le conseil communal de Jambaló est autorisé à assurer la coordination de la rencontre et à fixer la date. L'autre proposition des présents est que les conclusions de l'assemblée soient transmises à tous les conseils communaux; proposition approuvée.

Conclusions

Il a été conclu qu'il est parfaitement clair que les conseils communaux refusent sans équivoque toute violation de leur autonomie et de leur autorité, ainsi que toute ingérence indue de personnes ou de groupes étrangers qui n'ont rien à voir avec les problèmes internes. Mais ils affirment aussi clairement qu'ils sont ouverts au dialogue et à la recherche de solutions pacifiques à leurs problèmes, quels que soient les initiateurs du dialogue, et qu'ils sont disposés à continuer la lutte pour la défense des droits des Indiens et l'organisation des conseils communaux.

Clôture

A la séance de clôture, le coordinateur a déclaré: Nous remercions le personnel de la cuisine et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont permis la réalisation de l'assemblée, en particulier ceux qui ont fourni la nourriture. Il a terminé en disant que nous devions tous être convaincus de la nécessité de la paix.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée s'est séparée à 17 H le 5 mars 1985.

Francisco Gembuel
secrétaire de la coordination

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 330 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441